

31 mai 2005 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettres de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressées aux 24 chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, à la suite du rejet du Traité constitutionnel européen par le peuple français, le 31 mai 2005.

Dimanche 29 mai, le peuple français s'est démocratiquement exprimé et a majoritairement rejeté le Traité constitutionnel européen.

Au-delà de ce que cette décision implique pour mon pays, j'ai bien conscience des conséquences que cette situation entraîne pour les partenaires de la France et pour l'Union européenne elle-même.

Mais elle ne remet nullement en cause l'engagement historique et profond de la France dans la construction européenne. La France est un pays fondateur de l'Union. Elle continuera à y tenir toute sa place, dans le respect de ses engagements, et j'y veillerai personnellement.

Alors que neuf pays l'ont déjà approuvé, il appartient maintenant à tous les autres Etats membres de s'exprimer à leur tour sur ce Traité.

Il conviendra de prendre le temps nécessaire pour bien analyser les conséquences pour l'Union du vote intervenu en France. C'est une réflexion que nous devons commencer lors du Conseil européen des 16 et 17 juin.

Dès à présent, je tiens à vous réaffirmer mon souhait le plus vif de continuer à travailler étroitement avec vous, au service de l'Europe et de son avenir, et à renforcer la concertation entre nos deux pays.